



2021-35

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusées :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

OBJET : PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE AU SIVOM « DE FLEUVE EN VALLEES »

Le Conseil Municipal prend connaissance de la demande du conseil syndical du SIVOM « De fleuve en Vallées » pour fixer la participation des communes adhérentes pour l'année 2021.

Pour la commune de Blavozy, cette participation est fixée à la somme de 23 861.58 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- DONNE un avis favorable au versement de cette somme sous forme de participation ;
- INSCRIT cette dépense au budget communal au compte 65541 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce dossier

Le Maire,
FRANCK PAILLON



Fait et délibéré le 12/04/2021
Pour extrait certifié conforme